

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

| | |
|-----------------------------|----|
| La chronique de la mairesse | 3 |
| Informations municipales | 4 |
| La bibliothèque | 10 |
| La page communautaire | 17 |
| La rubrique informative | 19 |
| Le calendrier des activités | 26 |
| Pour nous joindre | 28 |

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 22 no 6
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique de la mairesse

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'élection du 5 novembre dernier nous a amené un vent de changement : trois nouveaux élus au sein de votre conseil municipal; voici donc votre nouvelle équipe qui sera à votre écoute et qui travaillera avec enthousiasme au développement de votre ville : madame Suzie Domingue, madame Laurie Soulard, madame Manon Morin, monsieur Ghislain Brunet, monsieur Patrick Morin, monsieur Mathieu Bellerive et moi-même, Lina Lafrenière, au poste de mairesse.

Plusieurs défis s'offrent à nous, plusieurs projets en cours et à venir sont à l'ordre du jour, mais soyez assurés que les membres du conseil ainsi que moi-même sommes prêts à contribuer à la réussite de ceux-ci.

Un mot également pour remercier nos employés municipaux qui, jour après jour, travaillent avec acharnement afin de réaliser plusieurs de ces projets.

Permettez-moi, aussi, d'adresser mes plus sincères remerciements aux membres de l'ancien conseil qui nous quittent, soit monsieur Claude Morin pour ses quatre années de service au poste de maire et à monsieur Louis Proulx pour ses huit années de service comme conseiller à la municipalité.

Un merci tout spécial à tous les bénévoles, aux élus et aux membres des comités pour leur implication et leur dévouement pour la collectivité.

À l'aube de la période des Fêtes, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de Noël et une année 2018 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.

La mairesse,



Lina Lafrenière

Informations municipales

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

**Concernant le calendrier modifié des
séances ordinaires du conseil pour
l'année 2017**

Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, avis est, par les présentes, donné que la Ville de Macamic a adopté le 13 novembre 2017 un nouveau calendrier des séances du conseil pour l'année 2017. Il a été adopté que la séance ordinaire du conseil municipal du mois de décembre soit fixée au :

**19 décembre 2017, à 19 heures, à
l'hôtel de ville de Macamic.**

(En conséquence, la séance prévue le
11 décembre 2017 est annulée).

Donné ce 14 novembre 2017.

**Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe**

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

**AVIS PUBLIC DU RÉSULTAT DE
L'ÉLECTION**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par madame Joëlle Rancourt, présidente d'élection, que :

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Mairesse
Madame Lina Lafrenière

Conseillère district No 1
Madame Suzie Domingue

Conseillère district No 2
Madame Manon Morin

Conseiller district No 3
Monsieur Patrick Morin

Conseiller district No 4
Monsieur Mathieu Bellerive

Conseiller district No 5
Monsieur Ghislain Brunet

Conseillère district No 6
Madame Laurie Soulard

Donné à Macamic, le 15 novembre 2017.

Joëlle Rancourt
Présidente d'élection

AVIS PUBLIC

**Concernant le calendrier
des séances ordinaires du conseil
pour l'année 2018**



Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, avis est, par les présentes, donné

que la Ville de Macamic a adopté le 13 novembre 2017 le calendrier des séances du conseil pour l'année 2018, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à **19 heures**; le calendrier se lit comme suit :

- ↻ 8 janvier
(salle Colombourg)
- ↻ 5 février
- ↻ 5 mars
- ↻ 3 avril
(2 : lundi de Pâques)
- ↻ 7 mai
(salle Colombourg)
- ↻ 4 juin
- ↻ 3 juillet
(2 : fête du Canada)
- ↻ 7 août
- ↻ 4 septembre
(3 : fête du Travail)
(salle Colombourg)
- ↻ 1^{er} octobre
- ↻ 5 novembre
- ↻ 10 décembre

Donné à Macamic, ce 14 novembre 2017.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA
GESTION DES DÉCHETS DE
ROUSSILLON**

AVIS PUBLIC

**Concernant le calendrier des séances
ordinaires du conseil
d'administration pour l'année 2018**

Conformément aux dispositions de l'article 597 du Code municipal, avis est, par les présentes, donné que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon a adopté, le 28 novembre 2017, le calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année 2018, qui se tiendront à l'hôtel de ville de Macamic au 70, rue Principale et qui débiteront à **19 heures**, aux dates suivantes :

- ➔ 24 janvier
- ➔ 28 mars
- ➔ 23 mai
- ➔ 26 septembre
- ➔ 28 novembre

**Donné à Macamic, ce 28 novembre
2017.**

**Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière**

**Régie intermunicipale de la gestion
des déchets de Roussillon**

**Calendrier
pour la collecte des ordures
pour l'année 2018**



Veillez prendre note que le calendrier pour la collecte des ordures pour l'année 2018 est déjà disponible sur le site Web de la Ville et au bureau municipal, pour les personnes qui désirent se le procurer.



**Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223**

**Régie intermunicipale de la gestion
des déchets de Roussillon**

**CHANGEMENT D'HORAIRE DE
COLLECTES
CONGÉ DES FÊTES**



Veillez prendre note qu'en raison de la période des Fêtes, il y aura quelques changements à l'horaire des collectes, comme suit :

La collecte du lundi 25 décembre sera reportée au jeudi 28 décembre 2017;

La collecte du mardi 26 décembre sera reportée au vendredi 29 décembre 2017;

La collecte du lundi 1^{er} janvier 2018 sera reportée au jeudi 4 janvier 2018;

La collecte du mardi 2 janvier 2018 sera reportée au vendredi 5 janvier 2018.

Nous vous demandons de mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Source : Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe**

**Déneigement des bacs à ordures et à
récupération**

La Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon désire vous rappeler que le couvercle des bacs à ordures et à récupération ainsi que le contour des bacs doivent être déneigés afin de faciliter l'accès lors de la collecte.



De plus, le couvercle du bac à récupération doit demeurer fermé en tout temps afin de préserver les matériaux lors de la collecte.

Merci de votre collaboration!

**Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223**

Stationnement interdit en hiver

Le service des travaux publics de la Ville de Macamic désire rappeler aux citoyens qu'il est interdit de se stationner sur la rue

Principale, entre la 7^e Avenue et la 8^e Avenue, du 1^{er} novembre au 15 avril, la nuit, entre 3 heures 30 et 6 heures 30, et ce, afin de faciliter le déneigement.

Des panneaux de signalisation indiquant cette interdiction sont d'ailleurs installés sur cette portion de la rue Principale.

Un véhicule stationné au-delà de la période permise par une signalisation peut être remorqué aux frais du propriétaire et des amendes peuvent également être appliquées.

Merci de votre collaboration!

Source : Guillaume Ratelle
Directeur des travaux publics

Déneigement

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour débayer leurs terrains; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.



Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

Source : Guillaume Ratelle
Directeur des travaux publics

Un chien qui fait entendre sa voix, ça peut être dérangeant



La Ville de Macamic désire sensibiliser ses citoyens, propriétaires de chiens, au fait qu'un chien qui aboie ou qui hurle, plus particulièrement la nuit, peut être dérangeant pour le voisinage.

Nous recevons régulièrement des plaintes de citoyens pour un chien du voisinage qui jappe ou qui hurle toute la nuit ou qui se lamente constamment quand ses maîtres sont absents durant la journée.

À cet effet, nous désirons rappeler aux propriétaires de chiens que le règlement municipal 11-151 concernant les animaux stipule, à l'article 9.1, que le fait, pour un chien, d'aboyer ou de hurler de façon à troubler la paix, la tranquillité et d'être un ennui pour une ou plusieurs personnes constitue des nuisances ou

infractions et le gardien est passible des peines édictées dans le règlement.

Il peut sembler difficile, au propriétaire, de gérer cette problématique, mais il existe des moyens qui permettent d'habituer son chien à être plus discret vocalement; vous pourriez, entre autres, vous informer auprès de votre vétérinaire ou, encore plus accessible, faire quelques recherches sur Internet afin d'y dénicher divers trucs et astuces.

Merci de votre collaboration!

Source : Annick Gaudet, inspectrice municipale adjointe

Hôtel de ville

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés pour la période des Fêtes du 23 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement.

Nos meilleurs vœux à tous!



Source : Éric Fournier, dir. général

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

Merci au Club Lions de Macamic qui a fait un don de 500 \$ à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic; cet argent servira à acheter des livres afin d'augmenter notre collection locale.

- Les enfants de Mathias
Denis Monette
(Don Club Lions)
- On flushe... pis on recommence
Marie-Millie Dessureault
- Une colonne de feu
Ken Follett
- Origine
Dan Brown
- Livre des records 2018
(Don Club Lions)
- Le soleil ne se couche jamais
Nora Roberts
- Le monstre - la suite
Ingrid Falaise
- Les saisons de l'espérance
Richard Gougeon
- Quand t'es née pour un p'tit pain
Denise Filiatrault
- Les portes du couvent - t. 2
Marjolaine Bouchard
- Petite collection d'os
Kathy Reichs
(Don Club Lions)
- Avec un grand A
Janette Bertrand
- Les gens heureux ont une histoire
Mylène Moisan
- Horoscope 2018
Jacqueline Aubry
- Un temps nouveau
Micheline Duff
- Les Chevaliers d'Antarès - t. 8
Anne Robillard
- Affaires privées
Marie Laberge



Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic

819 782-4604, poste 274

 Visitez-nous sur Facebook

Film de Noël

Le film L'Ère de glace, un Noël préhistorique, sera présenté à l'activité de l'Heure du conte, le **samedi 16 décembre** prochain à votre bibliothèque, entre 10 heures et 12 heures. Des surprises de Noël attendent les enfants. Si vous avez une tuque de père Noël, vous êtes invités à la porter lors de l'activité. C'est gratuit!

Bienvenue aux familles!

Pour pouvez joindre Linda Morin, agente culturelle, à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic au 819 782-4604, poste 275. Horaire de travail variable. Appelez avant de passer à la bibliothèque.

Horaire d'ouverture

Veillez noter que votre bibliothèque sera fermée pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre au 2 janvier inclusivement. Nous serons de retour selon l'horaire régulier le 3 janvier 2018. Pour consulter l'horaire de votre bibliothèque, consultez la page 27 de cette édition de l'Info-Mak.

Joyeuses Fêtes!
Le Comité bibliothèque Macamic

Joyeuses Fêtes



Facebook

Votre bibliothèque possède sa propre page Facebook sous le nom Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic. Cliquez « J'aime » et consultez régulièrement notre page afin d'être à l'affût de nos événements et des nouveautés.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, consultez la page Facebook à savoir si la bibliothèque est ouverte ou fermée afin de ne pas vous déplacer inutilement; ce message de fermeture sera également affiché sur le panneau électronique de la Ville.

| |
|------------------------------|
| Résultats des tirages |
|------------------------------|

Voici la liste des gagnants des différents tirages locaux et régionaux qui ont eu lieu à votre bibliothèque depuis septembre.

Club de lecture de l'été

(Wow! 107 inscriptions! Bravo pour vos grands défis de lecture!)

Gagnants locaux

(prix : billet de cinéma)

- 🕒 Maxence Alain
- 🕒 Élisabeth Bédard
- 🕒 Jacob Bédard
- 🕒 Matis Ouellet
- 🕒 Mélodie Plante
- 🕒 Émilie Pouliot
- 🕒 Laura Pouliot

Chasse aux abonnés**Grand gagnant régional**

(prix : tablette numérique)

- 🕒 Nathan Bilodeau
(bibliothèque de Colombourg)

Félicitations aux gagnants!

| |
|-----------------------|
| Danse en ligne |
|-----------------------|

Dans le cadre de ses activités culturelles, votre bibliothèque est heureuse de vous offrir une nouvelle activité, soit **la danse en ligne**, les jeudis soir, à partir du 25 janvier 2018.

Afin de réserver votre place, inscrivez-vous dès maintenant auprès de Linda Morin au 819 782-4604, poste 275. Faites vite, maximum 20 personnes.

Professeure : Madame Louise Dupuis

Dates : Les jeudis 25 janvier, 1^{er}, 8, 15, 22 février - 1^{er}, 15, 22, 29 mars - 5 avril

Coût : 50 \$, à payer au début de la session

Horaire :

Groupe intermédiaire : de 18 heures 30 à 19 heures 30

Groupe débutant : de 19 heures 45 à 20 heures 45

| |
|----------------------------------|
| Les vendredis BibliOnJoue |
|----------------------------------|

Les vendredis BibliOnJoue font relâche depuis le 1^{er} décembre 2017 pour permettre aux bénévoles de faire

une pause. Nous serons de retour le vendredi 19 janvier 2018 dès 18 heures 30.

Qu'est-ce que BibliOnJoue?

BibliOnJoue vous permet de vous détendre en jouant à divers jeux de société ou de cartes. Cette activité est gratuite et offerte à tous. Vous n'avez qu'à vous présenter (aucune inscription n'est requise) et divers jeux seront à votre disposition pour passer une belle soirée. Fernande Bélanger et Diane Rufiange font l'animation de ces soirées. Bref, venez vous amuser et vivre des moments de plaisir avec nous! Pssst... invitez vos amis!

Don de jeux de société pour les adultes

Pour soutenir l'activité BibliOnJoue, nous sommes à la recherche de jeux de société usagés mais en bon état. Si vous avez des jeux tels que des jeux de « tock », planches de « cribble », train mexicain ou autres et dont vous voulez vous départir, nous serons heureux de leur donner une deuxième vie. En vous remerciant grandement de votre précieuse générosité!

Nous vous invitons à continuer à nous faire des dons de livres. Nous acceptons les livres en bon état de moins de 10 ans pour la littérature adulte et de moins de 15 ans pour la littérature jeunesse; que ce soit pour des livres ou des jeux de société, apportez vos dons à la bibliothèque. Et merci pour les dons de livres qui ont déjà été faits au cours des derniers mois.

Gym cerveau

Une nouvelle session de Gym cerveau débutera le 25 janvier prochain, pour une session de 11 rencontres, les jeudis de 9 heures à 11 heures (groupe 1) et de 13 heures à 15 heures (groupe 2). Les groupes ne sont pas fermés; si vous désirez participer, contactez la bibliothèque aux heures d'ouverture pour vous informer de la possibilité de vous joindre à l'un des groupes.

Dates : 25 janvier - 1^{er}, 8, 15, 22 février - 1^{er}, 15, 22, 29 mars (pas d'atelier le 8 mars) - 5, 12 avril.

Pour information, contactez ou visitez votre bibliothèque pendant les heures d'ouverture. Il est possible d'intégrer le groupe du matin ou le groupe de l'après-midi, en tout temps.

Le programme Gym cerveau, qui connaît un franc succès depuis ses débuts, est un programme d'ateliers stimulants qui s'adressent aux personnes de 50 ans et plus, désireuses de maintenir et de stimuler leur activité cérébrale et de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté. Les animatrices sont Fernande Bélanger et Diane Rufiange.

Exposition **« 100 ans de maire en maire »**

Exposition déménagement

La Bibliothèque municipale Desjardins est fière d'avoir présenté à la population son exposition sous le thème « 100 ans de maire en maire ». En lien avec le 100^e de la Ville; l'exposition de photos présentait une rétrospective historique des maires ayant œuvré à la Ville de Macamic, à la municipalité de paroisse de Macamic (1918-2001) et à la municipalité de Colombourg (1926 à 2002).

L'exposition de photos a été déplacée à l'hôtel de ville, de façon permanente. Vous pourrez venir la contempler aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville. Cette exposition a été rendue possible

grâce au travail de madame France Dion et de monsieur Claude N. Morin.

Des raquettes à votre bibliothèque

Vivez les plaisirs de l'hiver! Allez jouer dehors, pratiquer un sport ou simplement marcher en admirant le scintillement du soleil sur la neige.

Votre bibliothèque peut même vous aider à apprécier l'hiver en vous offrant la possibilité d'emprunter des raquettes; huit paires de raquettes sont disponibles, dont quatre pour les adultes et quatre pour les enfants. Seul, entre amis ou en famille, la raquette est une activité parfaite pour apprécier les beautés de l'hiver tout en restant actifs.

Demandez-les au comptoir de prêt. Vous pourrez les emprunter pour une semaine.



Thématiques mensuelles

Voulant faciliter la découverte de divers ouvrages, votre bibliothèque vous présente une table thématique mensuelle où vous pourrez trouver, entre autres, une sélection de livres.

Janvier, le premier mois de l'année, sera associé à la thématique des sports d'hiver et du plaisir de jouer dans la neige.

Pour souligner l'amour (St-Valentin), **février** est réservé aux coups de cœur littéraires. Dans un esprit de partage et de plaisir, les abonnés et les bénévoles sont invités, s'ils le désirent, à y joindre leur coup de cœur en y insérant un signet que la bibliothèque leur remettra.



Mars soutiendra l'initiative du Défi 5-30 en abordant le thème d'un mode de vie sain, de la saine alimentation et de l'activité physique.

Bibliothèque municipale de Colombourg

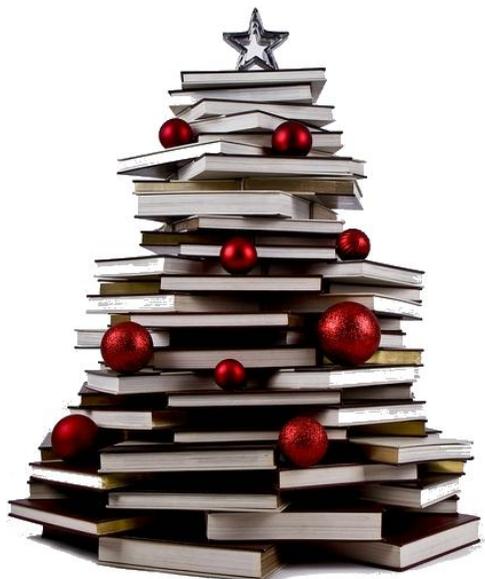
819 333-5783

Horaire d'ouverture

La bibliothèque de Colombourg sera fermée du 21 décembre au 8 janvier.

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 27 de cette édition de l'Info-Mak.

La bibliothèque souhaite de Joyeuses Fêtes à toute la population.



Chasse aux abonnés

Dans le cadre du concours de la Chasse aux abonnés, c'est Nathan Bilodeau, membre de la bibliothèque de Colombourg, qui a remporté le grand prix régional, soit une tablette numérique. Félicitations!

Gym cerveau

Une nouvelle session de Gym cerveau débutera le 24 janvier prochain, et ce, pour 10 rencontres, les mercredis de 9 heures à 11 heures, à la salle communautaire de Colombourg. Dates : 24, 31 janvier - 7, 14, 21, 28 février - 14, 21, 28 mars (pas d'atelier le 7 mars) - 4 avril.

En collaboration avec la bibliothèque, le programme Gym cerveau est un programme d'ateliers stimulants qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, désireuses de maintenir et de stimuler leur activité cérébrale et de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté. Les animatrices sont Andrée Larose et Linda Morin.

Pour information, vous pouvez contacter Linda Morin, agente culturelle, au 819 782-4604, poste 275.

Danse en ligne



Dans le cadre de ses activités culturelles, votre bibliothèque est heureuse de vous offrir une nouvelle session de danse en ligne, pour débutants, les mercredis, à partir du 24 janvier 2018, de 11 heures à midi, à la salle communautaire de Colombourg.

Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre place auprès de Linda Morin au 819 782-4604, poste 275. Faites vite, maximum 20 personnes.

Professeure : Madame Louise Dupuis

Dates : Les mercredis 24, 31 janvier - 7, 14, 21, 28 février - 14, 21, 28 mars - 4 avril

Coût : 50 \$, à payer au début de la session

La page communautaire

Messes célébrées durant le temps des Fêtes

Vendredi 22 décembre

15 heures - CHSLD de Macamic
(Sanatorium)

Samedi 23 décembre

19 heures 30 - Authier
21 heures 30 - Authier-Nord

Dimanche 24 décembre

20 heures - Taschereau
22 heures - Macamic
Minuit - Poularies

Lundi 25 décembre

11 heures - La Sarre



La messe du jour de l'An aura lieu le dimanche 31 décembre, à 11 heures, à Macamic.

Source : Abbé Denis Villeneuve

Comptoir familial

Le Club Lions de Macamic parraine le Comptoir familial depuis janvier 2009 avec la collaboration de la Ville de Macamic qui met à votre disposition un local au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay.

Le Comptoir familial existe grâce aux dons que la population nous fait, soit des vêtements, de petits articles ménagers et autres. Apportez les articles dont vous n'avez plus besoin et il y aura quelqu'un sur place qui s'en occupera. Une boîte de dépôt a récemment été aménagée à l'extérieur afin de faciliter les dons, en dehors des heures d'ouverture.

N'hésitez pas à venir nous visiter, nous avons de quoi vous habiller de la tête aux pieds, et ce, pour hommes, femmes et enfants.

Nous avons des vêtements de bonne qualité à très bons prix.

Les heures d'ouverture sont :

Mardi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Mercredi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Jeudi : de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures

Questions ou information :

819 782-2601

819 782-4239

819 782-2222

Source : Le Club Lions de Macamic

Le chemin de crèches de Noël édition 2017

100 ans, 100 crèches!

Nous vous invitons, à nouveau, à créer ou à exposer une crèche extérieure ou visible de l'extérieur afin de contribuer à répandre l'esprit de Noël dans notre ville; nous pourrons ainsi créer un chemin de crèches animé.

Le dimanche **17 décembre**, vous êtes conviés à parcourir les rues de Macamic avec nous pour découvrir vos chefs-d'œuvre de Noël, en groupe, en

compagnie des abbés Denis Villeneuve et Crescent Mboninyibuka. Le départ se fera à **18 heures** de l'église de Macamic.

Le **défi** pour la 5e édition : 100 ans, 100 crèches afin de souligner d'une belle façon la fin des festivités du 100^e de Macamic.



Il est nécessaire de vous inscrire afin d'inclure votre crèche dans le parcours. Vous devez laisser vos coordonnées sur la boîte vocale de Linda Morin (819 301-5246) afin de nous informer de votre adresse, ceci afin de créer le tracé du chemin de crèches du 17 décembre.

Pour information et inscription :
819 301-5246 (Linda)

Linda Morin & Marise Quirion

Rubrique informative

Avis de recherche pour : Conseil d'établissement école Dagenais



Les membres du Conseil d'établissement de l'école Dagenais, dont le pavillon de Colombourg se trouve sur le territoire de la Ville de Macamic, sont à la recherche de deux personnes pouvant remplir le rôle de **représentants ou représentantes de la communauté** au sein de leur conseil. En ce qui concerne le territoire de Macamic, les candidats recherchés devraient idéalement être du secteur Colombourg.

❶ Pourquoi des représentant(e)s de la communauté?

Le but visé par la loi sur l'Instruction publique est de faire participer la communauté, dans le sens large, à la vie de l'école.

❷ Qui peut être représentant(e) de la communauté?

Un membre d'un club social, un conseiller municipal, un professionnel, un représentant de la Chambre de commerce, un commerçant, etc.

❸ Qu'est-ce que cela implique de la part de la personne intéressée?

Participer à au moins six réunions (septembre, novembre, janvier, mars, avril et juin).

❹ Que faire si vous êtes intéressé(e)?

Communiquez avec madame Louise Bordeleau, secrétaire d'école, au numéro de téléphone 819 787-2326, poste 2700, le plus tôt possible.

Lors de la prochaine réunion du Conseil d'établissement de l'école Dagenais, les membres voteront pour élire les deux représentant(e)s.

Bienvenue aux personnes intéressées.

**BRIGADE DES POMPIERS
VOLONTAIRES
73, Principale
MACAMIC, Qc**



Le 12 décembre 2017.

L'hiver a déjà commencé à frapper à nos portes; il faut donc penser à sortir nos pelles, souffleuses, grattoirs... Comme tout imprévu n'arrive pas toujours chez les autres, il faut prévoir une facilité d'accès aux services d'urgence tels que pompiers, ambulanciers et policiers, en déneigeant correctement votre entrée de cour ainsi que les accès à la maison (portes, galeries...).

Qui dit hiver, dit aussi température froide; pour remédier à cela, beaucoup de personnes chauffent leur demeure au bois. Il est important de laisser une bonne distance entre le poêle à bois et tout objet qui se trouve à proximité.

Vient avec le chauffage au bois, le ramonage; un bon ramonage permet de décoller les résidus qui se trouvent sur les parois intérieures de la cheminée et permet un meilleur fonctionnement de celle-ci.

L'on a beau avoir le meilleur poêle à bois, une cheminée en excellent état et bien ramonée mais si les tuyaux qui relie le poêle à bois à la cheminée ne sont pas en bon état, le danger d'incendie persiste.

Dans les lignes qui suivent, je vous fais part d'un communiqué tiré d'un document du ministère de la Sécurité publique.

***Ne laissez pas le feu
gâcher votre temps des
Fêtes!***

Les risques d'incendies demeurent présents, même durant la période des Fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent l'importance d'être vigilants en vous réitérant quelques conseils pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

L'avertisseur de fumée

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée; si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Le sapin de Noël naturel



- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;

- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives



- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées;
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais de clous ni de punaises.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- Assurez-vous que vos chandeliers soient résistants au feu et que leur base soit stable;
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.



Pour obtenir plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des Fêtes, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Votre service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un Joyeux temps des Fêtes.

Roger Alain
Dir. adjoint

Prise en charge médicale



L'équipe œuvrant en service de première ligne de votre secteur souhaite connaître le portrait de la population en ce qui concerne la **prise en charge médicale**.

Par conséquent, si les critères suivants vous concernent, nous vous invitons à communiquer avec l'infirmière de votre CLSC et à lui en faire part afin que nous puissions vous offrir différentes options pouvant potentiellement vous être bénéfiques.

Donc, si :

- Vous n'avez pas de médecin de famille (médecin traitant) ou d'infirmière praticienne spécialisée (IPS);
- Il vous est difficile de vous déplacer vers le secteur centre (La Sarre) pour rencontrer votre médecin ou votre IPS (ex. état de santé, difficulté de transport, précarité financière, etc.);
- Votre médecin de famille (médecin traitant) pratique à l'extérieur du

territoire de l'Abitibi-Ouest (par exemple à Rouyn, Amos, etc.) et il vous est difficile de vous déplacer pour le rencontrer (ex. état de santé, difficulté de transport, précarité financière, etc.);

Voici la personne et le numéro de l'infirmière à contacter :

**Nathalie Bossé, infirmière CLSC
Taschereau : 819 796-2245**

**Agente administrative, CLSC
Macamic : 819 782-4661, poste 3222**

Le plan d'aménagement forestier, un incontournable pour l'octroi de subventions

Le contenu d'un plan d'aménagement forestier (PAF) est déterminé par le MFFP et par les Agences de mise en valeur de chacune des régions administratives du Québec. Lorsqu'il réalise un PAF, l'ingénieur forestier identifie le plus précisément possible les objectifs du propriétaire, que ce soit pour une production forestière accrue, une production de sapins de Noël, un type d'aménagement faunique, l'aménagement de chemins... Les

autres sections comprennent, entre autres, la cartographie (localisation de chemins publics, de lacs, de certains cours d'eau et d'autres éléments), la description de la propriété (état général de la forêt et diagnostic du boisé, parcelle par parcelle), un tableau résumant les travaux d'aménagement forestier à effectuer selon un échéancier ainsi que des informations supplémentaires comme la réglementation et le respect de l'environnement. La période de validité du PAF est de dix ans à partir de la date de signature du producteur forestier et de l'ingénieur forestier.

Il est important de préciser que les producteurs forestiers **demeurent en tout temps maîtres de leurs décisions**, que leurs objectifs seront respectés et qu'ils ne sont pas tenus de faire les travaux suggérés dans le PAF. Ils peuvent aussi faire leurs travaux eux-mêmes avec le soutien de l'ingénieur forestier ou les confier à quelqu'un de confiance.

LES PROGRAMMES DISPONIBLES

Sept programmes de soutien financier sont offerts en forêt privée, soit l'aide à la mise en valeur des forêts privées, le

remboursement des taxes foncières (très populaire, car il permet de récupérer jusqu'à 85 % des taxes municipales et scolaires pour la partie boisée de ces lots), le financement forestier (acquisition de lots boisés et de machinerie), faune-forêt (pour le maintien de la biodiversité), étalement de revenus (jusqu'à concurrence de sept ans), remboursement de la taxe du carburant et le programme d'exemption de taxes sur les opérations forestières.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour bénéficier de ces programmes, les propriétaires forestiers doivent s'enregistrer comme producteurs forestiers auprès de l'un des bureaux mandatés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Le coût de cet enregistrement est de 21,80 \$ par dossier et celui-ci est valide cinq ans; pour ce faire, il doit posséder quatre hectares (10 acres) de forêt d'un seul tenant et détenir un plan d'aménagement forestier rédigé par un ingénieur forestier.

Pour en savoir plus au sujet de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi, veuillez vous rendre à l'adresse courriel suivante :

www.arfpa.ca ou venez rencontrer monsieur Benoît Mandeville, ingénieur forestier et secrétaire général de l'Agence, au Centre Joachim-Tremblay ou au 819 782-4604, poste 233.

Source : Benoît Mandeville, secrétaire général ARMVFPA

Programme RénoRégion

Quels sont les objectifs du programme?

Ce programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures.

Qui peut bénéficier du programme?

Vous pouvez bénéficier du programme si :

- Vous êtes propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement situé sur un territoire municipal admissible;
- Le revenu annuel de votre ménage ne dépasse pas le revenu

maximum admissible, lequel varie selon la taille du ménage.

Quels sont les critères d'admissibilité?

Pour être admissible, vous devez :

- Vous inscrire auprès de votre municipalité;
- Faire réaliser les travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec;
- D'autres conditions s'appliquent.

Vous voulez en savoir plus?

Communiquez avec votre municipalité ou visitez le site Internet de la Société d'habitation du Québec au <http://www.habitation.gouv.qc.ca/>.

Inscription aux cours de Vie Active aquatique

Avez-vous envie de bouger et de vous mettre en forme? L'exercice en piscine assure de nombreux bienfaits au corps, tant au niveau musculaire qu'articulaire. Ces cours d'aquaforme s'adressent à tous, y compris ceux souffrant de

douleurs chroniques ou aux femmes enceintes car chacun y va à son rythme.

Exercices d'aérobic, musculation et étirements, le tout en bassin d'eau chaude et agrémenté de musique.

Où : Bassin thérapeutique de Macamic

Quand : Places disponibles le :

- Lundi - 10 heures
- Mardi - 9 heures
- Jeudi - 10 heures et 11 heures

Prix : 42 \$ pour 21 semaines de cours

Pour vous inscrire, contactez :
Claudia au **819 787-6615**

Début des cours le lundi 8 janvier 2018

Fin 31 mai 2018

L'équipe de l'Info-Mak vous souhaite de très Joyeuses Fêtes.



Le calendrier des activités

| | | |
|-----------------|----|---|
| <u>Décembre</u> | 16 | Présentation du film L'Ère de glace, un Noël préhistorique, entre 10 heures et 12 heures, à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic, dans le cadre de l'activité de l'Heure du conte |
| | 17 | Chemin de crèches de Noël à Macamic. Départ à 18 heures de l'église de Macamic |
| | 19 | Réunion du conseil municipal à 19 heures |
| | 24 | Messe de Noël du 100 ^e à 22 heures à l'église de Macamic |
| <u>Janvier</u> | 8 | Réunion du conseil municipal à 19 heures à la salle municipale du secteur Colombourg |
| | 10 | Réunion du Cercle de Fermières de Macamic au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay, à 19 heures |
| <u>Février</u> | 4 | Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire, à 19 heures 30, suivie d'un goûter |
| | 5 | Réunion du conseil municipal à 19 heures |

Bingo

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures
Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures
19 heures à 20 heures 30

Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
Mercredi : 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30
Samedi : 10 heures à 12 heures



Voir l'**horaire des Fêtes** de
la bibliothèque de **Macamic** à la
page 11

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 8 février 2018, **la date limite pour apporter vos textes est le 12 janvier 2018**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com

eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

| Le numéro de téléphone est le | 819 782-4604 | Poste |
|--------------------------------------|----------------------------------|--------------|
| Madame Lina Lafrenière | Mairesse | 270 |
| Monsieur Éric Fournier | Directeur général | 238 |
| Madame Joëlle Rancourt | Adjointe à la direction générale | 223 |
| Monsieur Guillaume Ratelle | Directeur des travaux publics | 224 |
| Madame Annick Gaudet | Inspectrice municipale adjointe | 227 |
| Madame Jocelyne Laforest | Secrétaire administrative | 221 |

SERVICES D'URGENCE

| | | | |
|---|--------------|--------------------------|---------|
| Bris d'aqueduc ou d'égout | Service 24 h | Composez le 819 782-4604 | poste 5 |
| Police – Service d'incendie – Ambulance | | | 9-1-1 |

CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

| | | |
|------------------------------------|--|-----|
| Coordonnatrice en loisirs | Madame Myriam Audet | 230 |
| Animateur en loisirs | Monsieur Marco Desforges | 231 |
| Bureau de service | Monsieur Jean Morin | 234 |
| Madame Lucette Bastien | Resp. du bingo hebdomadaire à temps partiel | 231 |
| Restaurant Centre Joachim-Tremblay | Madame Caroline Depont, concessionnaire privé | 237 |
| Info-loisirs Horaire des activités | | 2 |
| Cercle des Fermières | | 232 |
| Monsieur Benoît Mandeville | Ing. forestier - Agence forêts privées (ARFPA) | 233 |

BIBLIOTHÈQUES

| | | |
|----------------------|--|--------------|
| Madame Ginette Labbé | Responsable bibliothèque de Macamic | 274 |
| Madame Linda Morin | Agente culturelle | 275 |
| Madame Noëlla Royer | Responsable bibliothèque de Colombourg | 819 333-5783 |

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

| | | |
|-------------------------|---------------------|--------------|
| Madame Suzanne Poliquin | Directrice générale | 819 787-6340 |
|-------------------------|---------------------|--------------|

CLUB DE LA FRATERNITÉ

| | | |
|-----------------------|----------|--------------|
| Madame Pauline Goulet | Bénévole | 819 782-4866 |
|-----------------------|----------|--------------|

| | |
|------------------------|------------------------|
| Adresse électronique : | macamic@mrcao.qc.ca |
| Site Internet : | www.villemacamic.qc.ca |